

RÉUNION

du CONSEIL MUNICIPAL de SAINTE-AUSTREBERTHE



Séance du 28 mai 2015



L'an deux mil quinze, le vingt-huit mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-et-un mai s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel GRESSENT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : quinze

Nombre de conseillers présents : onze

Étaient présents : Mr Didier BALLAND, Mr Christophe DESAULTY, Mme Monique DELABARE, Mme Katia ANDRIEU, Mr Patrice FOURÉ, Mr Yves LETELLIER, Mr Daniel PELFRESNE, Mr Jean BALLUE, Mr Bruno LAPIERRE et Mr David SAVOYE.

Étaient absents excusés : Mme Danielle MISSIR, Melle Pauline GRESSENT et Mr Alain BEAUFILS.

Était absente : Mme Catherine TRANOUEZ

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Mr Christophe Desaulty a été élu secrétaire.

• **PROJET DE CONSTRUCTION À « LA GAILLARDE »**

Monsieur le Maire rappelle que le Groupe Bertin Immobilier a présenté aux conseillers leur projet de construction à « La Gaillarde » et que cette réalisation ne pourra se faire qu'après une modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Le Conseil s'avère favorable (10 voix pour ; vote contre de Mr Patrice Fouré) mais souhaite avoir des renseignements écrits complémentaires avant de prendre une décision définitive.

• **EXONÉRATION DE L'IMPÔT SUR LES SPECTACLES**

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil vote à l'unanimité l'exonération de la taxe sur les spectacles pour l'ensemble des réunions sportives qui auront lieu en 2016 à SAINTE-AUSTREBERTHE.

• **CONVENTION DE SERVITUDES ERDF**

Mr le Maire expose au Conseil que le projet de dépose du réseau aérien ERDF nécessite l'implantation d'une canalisation souterraine d'environ 16 mètres sur la parcelle cadastrée AE 376 appartenant à la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'approuver la convention de servitudes correspondant à ce projet et d'autoriser Mr le Maire à signer tout acte s'y référant.

• **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- PONT RD22 / RD124

Le projet de réfection du pont situé sur la RD 124 en limite de la RD 22 a été présenté à Mr le Maire par la Direction des Routes et l'entreprise retenue pour les travaux ; les travaux débuteront mi-juin pour une quinzaine de jours.

- TEMPS PÉRISCOLAIRE

Sur proposition de Mr le Maire, le conseil décide à l'unanimité de récompenser les bénévoles qui ont animé le temps périscolaire (15h30 -> 16h15) durant cette année scolaire; un présent leur sera remis le jour du spectacle de l'école prévu le jeudi 25 juin à 18 heures à la salle Marcel Bertaux.

- PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La première réunion de travail pour le PCS a eu lieu le jeudi 21 mai avec la collaboration de Mme Louise Vieussens du SMBVAS ; prochaine réunion le jeudi 11 juin.

- FEU D'ARTIFICE

Le feu d'artifice sera tiré le lundi 13 juillet.

- TRAVAUX-ACQUISITIONS

Mr le Maire informe le Conseil que la réfection de la toiture de l'école sera faite durant l'été et que le nouveau tracteur a été livré.

- Mr Jean Ballue demande des nouvelles du commerce. Mr le Maire explique que l'association poursuit ses investigations et qu'il y a toujours des candidats intéressés.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mr le Maire déclare la séance close à 22 heures 30.